PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Mardi 3 Juillet 2018

Présidence : M. MORACCHINI Jean-René

Président Délégué : M. BASTERI Dominique

Vice-Présidents : M. EMMANUELLI Antoine – M. SORBARA Michel - SERPAGGI Philippe

Trésorier : M. PROFIZI Patrick

Secrétaire Général : M. MAGGIANI Francis

Secrétaire Général Adjoint : M. PETTINATO Joseph

Membres : MME.GARDELLA Sandra - M.AIROLA Jean Luc – M.CASANOVA François – M.MARIOTTI Pierre - M.PERFETTI Jean Claude - M.RISTERUCCI Franck - M.TADDEI Jean Pascal – MME.PERI Jeanne – M.GRASSI Didier – M.PELE Cédric – Dr. ANTONINI Danielle

Excusé (s) :

Assiste(nt) : M.SALADINI David (Directeur Administratif) – M.FONTANA Pierre (Conseiller Technique Régional)

1- APPROBATION PROCES VERBAL :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 3 juillet 2018

2- CIVILITES :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Pierre-Jean OFFNER ancien arbitre et délégué de la Ligue
- François CAMPANA ancien membre de la Commission de Discipline

3- INFORMATIONS NATIONALES et LOCALES:

- **Jeux des îles**→ les prochains jeux des îles se dérouleront sur l'Île d'ELBE et à PIOMBINO du 21 au 26 mai 2019

- **Pôle espoir** → Validation de la liste des enfants retenus au Pôle Espoir pour la saison à venir

4- RECEPTION DES DIRIGEANTS DU GFCA :

Suite à une demande du GFCA, d'intégrer sa réserve en R2, Christophe ETTORI, directeur sportif du club, est venu présenter son projet.
Au vu des arguments avancés par le directeur sportif du GFCA :

- Construction d'un Centre de Formation
- Nécessité d'avoir une équipe réserve évoluant à un bon niveau, avec un projet sportif permettant aux jeunes et notamment aux joueurs locaux, d'intégrer l'équipe professionnelle.
- Accéder rapidement au niveau national

Le Comité Directeur,

- avec la volonté de soutenir les clubs phares, dans l'intérêt du Football Corse
- conscient de l'apport des clubs professionnels pour notre Ligue et pour nos jeunes
- souhaitant mettre fin à une situation unique en France, très handicapante pour un club évoluant en Ligue 2

Décide à titre exceptionnel, d'intégrer le GFC Ajaccio en Régional 2 à compter de la saison 2018-2019.

Cette intégration ne sera nullement pénalisante pour nos clubs amateurs et la poule sera constituée sans tenir compte du GFCA qui viendra en sus des clubs autorisés en R2.
Le nombre d'accessions à l'issue de la saison sera décidé par le Comité Directeur en fonction du classement du GFCA ; ainsi si le GFCA termine dans les deux premiers, il y aura 3 accessions.

5- QUESTIONS DIVERSES :

- Arbitrage :
  - La CRA par l'intermédiaire de Cédric PELE, prévient les clubs de futsal que les rencontres du dimanche ne seront sans doute pas arbitrées par des officiels, faute d'un effectif suffisant.
  - National 3:
    - Dans l'ensemble, le bilan sportif et financier est positif.
    - Cedric PELE fournira le récapitulatif de la saison au Directeur Administratif, à destination de la Fédération.
  - Statut de l'arbitrage :
    - le Comité Directeur valide les conclusions de la Commission et précise que le montant de l'amende pour manquement au statut de l'arbitrage du football-entreprise sera identique à celui de la R3 pour la saison prochaine.

6- COURRIERS :

- Demande d'accession au statut rural de l'AS Antisanti → validée

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.